

Séance du 18 octobre 2011

L'an deux mil onze, le dix huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Gizeux sous la présidence de M.Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Patrick NEVOIT - Joël PERROUX - Géraud de LAFFON - Marylène LOISEAUX - Patrick ROBINEAU - Odette RENOUX - Jean-Pierre DEVERS - Katia BEAUFILS - Jacques BRUERE - Mireille BEAUPIED

Aucun absent.

Le compte-rendu de la séance précédente est et approuvé.

Communauté de Communes : modification des statuts - transfert de compétence « enfance/jeunesse » :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la réunion en date du 13 octobre 2011, le Conseil Communautaire a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil dans les termes suivants :

« 6°) Petite enfance - enfance et jeunesse :

- participation financière en lieu et place des communes dans le cadre des interventions du R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides aux Enfants en Difficulté des écoles élémentaires)
- création, gestion et entretien des installations sportives extérieures du collège Ronsard, rue Jean Carmet à Bourgueil : terrains de football, de handball, de volley-ball, de basket-ball, piste d'athlétisme, sautoirs et vestiaires.
- remboursement des emprunts contractés pour la construction du collège de Bourgueil.
- étude, création, aménagement, extension, gestion des services d'accueil et de loisirs à destination de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, des garderies périscolaires et Relais d'Assistantes Maternelles.
- contractualisation avec toutes les structures publiques ou privées favorisant la mise en œuvre de la politique communautaire en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire communautaire »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces modifications et approuve les nouveaux statuts ci-annexés tels qu'ils ont été approuvés par le Conseil Communautaire dans sa séance du 13 octobre 2011.

Horaires de travail des professeurs de musique :

Au vu du tableau définitif des élèves inscrits à l'école de musique pour l'année scolaire 2011/2012 et considérant que le temps de travail des assistants d'enseignement artistique est calculé sur la base de 20 h hebdo sur une durée de 36 semaines, le Conseil Municipal fixe les temps de travail des professeurs de musique à compter du 1^{er} octobre 2011 et jusqu'au 30 septembre 2012 :

- enseignant flûte : 10 h 26 mensuel
- enseignant clarinette : 6 h 84 mensuel
- enseignant trompette : 8 h 55 mensuel
- enseignant batterie : 13 h 68 mensuel
- enseignant polyvalent : 37 h 53 mensuel (saxophone - direction de l'école de musique -

Echo du Changeon)

Pour la période du 01/10/2011 au 30/09/2012, l'Echo du Changeon remboursera à la commune de Gizeux la valeur de 80 h sur le temps de travail de l'enseignant polyvalent (encadrement et répétitions de l'Harmonie)

Travaux à la boulangerie :

Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux à réaliser à la boulangerie et d'étudier le dossier préparé par l'ADAC 37.

Projet d'aliénation du chemin rural n° 81 - lieudit la Bouchardière :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. et Mme ROBINSON domiciliés à la Bouchardière souhaitent acquérir le chemin rural n°81 totalement enclavé dans leur propriété.

Le Conseil Municipal, considérant :

- que ce chemin rural ne mène qu'à une cave, propriété des demandeurs, et qu'il se trouve, suite à des mutations de propriété, totalement enclavé dans leur propriété,
- que ce chemin ne mesure qu'1 m de large sur une longueur d'environ 35 m,
- que la Commune n'a aucun intérêt actuel ou futur à conserver ce dit chemin,

Accepte le principe de la vente de ce chemin aux demandeurs et décide d'en fixer le prix à 500 € afin de couvrir les frais occasionnés par l'enquête publique obligatoire.

Décide de mettre ce projet d'aliénation à enquête publique du 7 au 19 novembre et charge M. le Maire de désigner le commissaire-enquêteur et de prendre l'arrêté correspondant qui sera affiché en Mairie et sur le CR N°81.

Acquisition de 6 ordinateurs pour l'école :

Suite à sa décision en date du 6 septembre 2011 de faire l'acquisition de six ordinateurs pour l'école, le Conseil Municipal procède à l'examen des devis reçus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition de «Esp@ce Inform@tique à Longué pour un montant de 3 468 € TTC les 6 ordinateurs.

Rapport annuel du service d'eau potable :

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'activités 2010 concernant le service d'alimentation en eau potable géré par le SIAEPA de la Vallée du Changeon. Ce rapport n'appelle aucune observation du Conseil Municipal.

Travaux de plomberie dans les vestiaires du stade :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, suite aux importants problèmes de fuites d'eau dans les douches du stade, des devis de remise en état avaient été demandés à des plombiers.

Le Conseil Municipal examine les deux devis reçus et retient le devis de M. Jean-Claude VAUGUET à Continvoir pour un montant TTC de 1 447.16 €.

Il est demandé à l'entreprise d'intervenir dès que possible afin de rétablir l'utilisation normale des vestiaires et des douches.

Questions diverses :

- le Conseil Municipal décide de demander des devis pour les portes du couloir de l'école et pour la pose d'une alarme dans ce bâtiment.
- le Conseil Municipal est informé que les travaux de voirie confiés à l'entreprise HEGRON ne sont toujours pas commencés.
- le Conseil Municipal décide de contacter l'entreprise BLACHERE pour un achat complémentaire de décors de rue de Noël.
- les conseillers municipaux sont informés que le congrès départemental des Maires aura lieu le mardi 6 décembre et que les inscriptions doivent être faites avant le 10 novembre.

SIGNATURES :